



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVIII (1903)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1903

condition qu'elles ne soient ni inexactes, ni incorrectes. En définitive, la priorité des noms de plantes est un fait historique, mais n'est pas une base scientifique.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1903

PRÉSIDENTENCE DE M. BRETIN.

La Société a reçu :

Zürich : Schweizerische botan. Gesellschaft; Berichte XIII. — Moulins : Revue scient. du Bourbonnais par Ern. Olivier XVII, 183-192. — Odessa : Club alpin de Crimée 1903, 7-10. — Paris : Journal de botanique, par L. Morot XVII, 5-12.

ADMISSIONS

Sont admis comme membres titulaires de la Société :

Miss Ellen Willmott; Great Warley (Esser, Angleterre);
M. Pissot, étudiant en pharmacie, cours Lafayette, 127;
M. Cheminade (Pierre), pharmacien-adjoint des Hôpitaux.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL montre une riche collection de *Hieracium* qui faisait partie de l'herbier de feu Borel. On sait combien est difficile la détermination exacte des espèces de ce genre si polymorphe. Les descriptions données dans les Flores sont souvent insuffisantes; c'est pourquoi une collection de plantes sèches est presque indispensable comme moyen adjuvant de diagnostic.

M. le D^r L. BLANC montre des fruits d'*Anona cherimolia*, de *Psidium piriferum* (vulg. Goyave), de *Mangifera indica* (vulg. Mangue) et de *Physalis somnifera*. Il décrit leur structure et indique leur usage et leur pays d'origine.

M. VIVIAND-MOREL fait remarquer qu'on ne saurait apprécier la saveur des fruits cueillis avant leur complète maturité, puis

transportés de contrées lointaines jusqu'en Europe. On ne peut connaître leur saveur que si on les mange parfaitement mûrs dans le pays même où croissent les arbres qui les produisent. Pareille observation est applicable aux fruits d'Europe transportés au loin.

M. L. BLANC montre une feuille de *Geum urbanum* qui porte une galle produite probablement par un Acarien.

M. le D^r SAINT-LAGER donne connaissance d'une Note communiquée par M. Berthelot à l'Académie des sciences (séance du 7 décembre 1903). Dans cette Note, l'illustre chimiste déclare que, contrairement à un préjugé très répandu, la Naphtaline est dépourvue d'action insecticide et microbicide.

Cette affirmation, qui sans doute surprendra un grand nombre de botanistes et d'entomologistes, est fondée sur l'expérience suivante faite dans une chambre haute de la station de chimie végétale à Meudon. Cette chambre, en raison de sa situation isolée, était envahie chaque année à l'automne par des centaines d'insectes de diverses espèces qui y déposaient leurs œufs. M. Berthelot a fait déposer en plusieurs parties de cette chambre des doses assez fortes de naphtaline pulvérulente et il a constaté que, malgré cette précaution, les insectes ont continué à pénétrer à travers toutes les fissures dans la susdite chambre, à y déposer des œufs lesquels ont produit des larves puis des insectes parfaits.

D'autre part, suivant M. Berthelot, une longue expérience a démontré l'action insecticide des aldéhydes formique, éthylique, benzylique, camphorique, des carbures benzéniques, toluène, essences de térébenthine et isomères naturels, essences de lavande, de thym et de serpolet, etc. Il est digne de remarquer ajoute M. Berthelot, que ces essences d'origine végétale exposées à l'air forment des composés oxygénés, lesquels mêlés à certaines substances, telles que l'indigo, peuvent à leur tour favoriser l'oxydation de ces substances. Au contraire, la naphtaline n'est pas oxydable ni oxydante ; telle est probablement la raison pour laquelle elle est dépourvue d'action microbicide et insecticide. On pourrait objecter à M. Berthelot que la condition d'oxydabilité par l'oxygène de l'air n'est pas nécessaire, car la benzine dont le pouvoir insecticide est très énergique est, comme la naphtaline, un carbure d'hydrogène obtenu par la distillation

de la houille et ne s'oxyde pas au contact de l'air. Il importe d'ailleurs de noter que l'action insecticide d'un carbure d'hydrogène est en rapport direct avec la quantité de vapeurs qu'il émet à chaque degré de température de l'air ambiant; c'est assez dire que l'action insecticide de la benzine dont le point d'ébullition est à 82° possède un pouvoir insecticide beaucoup plus énergique que la naphthaline dont le point d'ébullition est à 217°. C'est là certainement un gros défaut qui, bien mieux que l'inaptitude à l'oxydation par l'air, expliquerait l'infériorité de la naphthaline pour la destruction des insectes, de leurs œufs et de leurs larves. Quoiqu'il en soit à cet égard, l'insuccès de l'expérience faite au laboratoire de Meudon n'est pas une fin de non-recevoir qu'on ait le droit d'opposer à l'affirmation des nombreux botanistes et entomologistes en ce qui concerne l'efficacité de la naphthaline comme moyen de préserver leurs collections. En effet, ces naturalistes ont soin de mettre leurs collections dans des boîtes ou des caisses munies d'un couvercle s'appliquant exactement sur la partie supérieure, de sorte que l'air ne s'y renouvelle pas et se sature facilement des vapeurs du carbure d'hydrogène pulvérulent déposé soit à l'intérieur des feuilles de papier de l'herbier, soit au fond des boîtes contenant les insectes.

Au contraire, dans la vaste chambre de Meudon l'air pénétrait à travers les fissures encore plus facilement que les centaines d'insectes dont la présence a été constatée par M. Berthelot, et s'y renouvelait peu à peu à cause de l'inégalité de température entre les diverses parois de la chambre. L'expérience de la chambre de Meudon est à refaire de la manière suivante : on y déposera deux lots de caisses contenant, les unes des plantes mises entre des feuilles de papier saupoudrées de naphthaline, les autres contenant les mêmes espèces végétales choisies de préférence dans la famille très attaquable des Composées, mais sans addition du carbure d'hydrogène, objet d'ulitige. La logique exige que lorsqu'on veut contrôler les conclusions d'un expérimentateur, on doit opérer dans les mêmes conditions que celui-ci. Il est prudent d'attendre les résultats des nouveaux essais avant de déclarer définitivement la faillite de la Naphthaline.